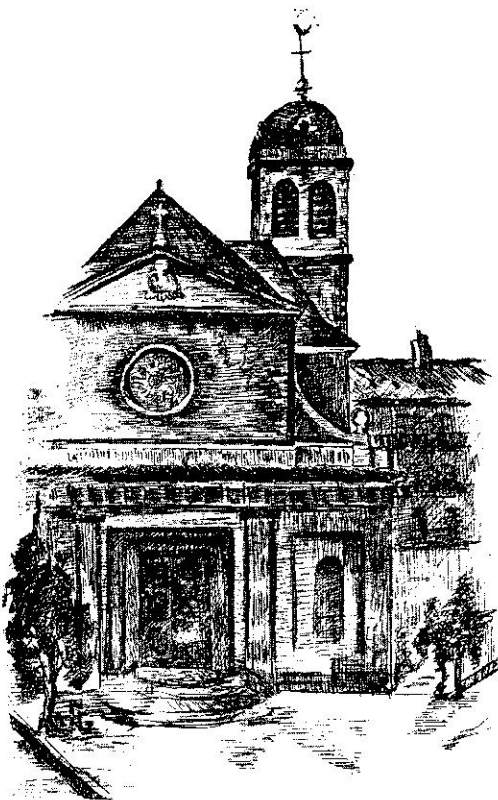


# COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

## BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 22 - DECEMBRE 1984



### *Une figure bien connue de tous à St-Laurent*

Belle silhouette et fin visage, Xavier Jouvin, debout au milieu de son quartier, reste pour nous le témoin des premières prospérités de notre ville.

Bien de chez nous : il est né, a vécu et est mort à Grenoble, avec quelques séjours à Paris pour cultiver et enrichir sa généreuse personnalité.

C'est en décembre 1801, au 37 de la rue St-Laurent, que Xavier Jouvin vient au monde dans une famille modeste, ses études se font dans son quartier, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Dès douze ans, il commence son apprentissage de gantier ; puis, cet enfant discret devient un jeune homme fort brillant ; on le voit mener de front son métier (tant à Grenoble qu'à Paris) et des études de musique, de littérature, de mécanique avec déjà plusieurs inventions. Celle qui devait enrichir notre ville est « la main de fer » qui, par un rapport scientifique et minutieux des différentes formes de mains humaines, devait révolutionner une industrie déjà prospère dans tout le Dauphiné, et aussi attirer la jalousie de bien des étrangers. En quelques années la richesse s'installe dans la corporation des gantiers. Le jeune inventeur, homme de cœur et de progrès, se révèle alors un précurseur : il associe les ouvriers gantiers aux bénéfices de leurs patrons en s'engageant à prélever en leur faveur une certaine somme sur chaque douzaine fabriquée. Il est alors le premier en France à mettre en œuvre une idée qui poursuit son chemin... Xavier Jouvin s'éteignit à 43 ans.

La statue que nous admirons est due à Henri Ding, en 1865, financée par une souscription faite dans

les milieux de la ganterie qui l'offrent à la ville. C'est une œuvre collective de reconnaissance.

Hélas ! Quinze années durant, cette belle sculpture resta déposée au Musée-Bibliothèque. M. Edouard Rey, qui était Maire de Grenoble, était devenu aussi le gendre de notre héros et faisait obstacle, par modestie (dit-on), à l'implantation sur la place publique de l'effigie de son beau-père.

C'est plus tard, sous le mandat d'Auguste Gaché — et après les succès remportés par le « génial emporte-pièces » à l'exposition internationale de 1889 — que la ville tout entière, au cours d'une fête sans précédent, installa la statue de Xavier Jouvin sur la place qui portait déjà son nom. Sa femme, sa fille et ses petits-enfants étaient présents.

La statue de bronze a été déposée par les Allemands en 1943. A l'initiative de M. Edouard Rey-Jouvin, elle fut copiée par un artiste d'Annemasse avant que les Allemands ne l'emportent. M. Rey-Jouvin avança les premiers fonds qui lui furent plus tard restitués par la municipalité, elle-même indemnisée du poids du bronze par les forces d'occupation. La statue retrouva finalement sa place en 1945.

La maison occupée à l'heure actuelle par les descendants de Xavier Jouvin, n'est autre que le Prieuré attenant à l'église St-Laurent. Elle fut pendant plusieurs générations une fabrique de gants de peau. Le cloître en était fermé par une chapelle détruite vers 1880 qui était dédiée à saint Nicolas, patron des bateliers.

CI. GUERRY.

---

**MEILLEURS VŒUX  
POUR 1985**

---

## Des nouvelles du Lycée Stendhal

Ce sont de bonnes nouvelles. Tout d'abord, l'horloge solaire réalisée suivant les calculs du Père Bonfa dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, dans l'escalier principal du collège des Jésuites de Grenoble, est l'objet de soins particuliers. On l'a enfin protégée des risques de dégradation dus à la circulation des élèves en fixant à quelques centimètres du mur peint de grandes plaques de plexiglas. C'est la solution que je demandais depuis plus de quinze ans, en particulier depuis 1969, date à laquelle les garçons ont commencé à fréquenter le Lycée Stendhal. On m'avait, à l'époque, affirmé la chose impossible. Les dégâts ont malheureusement progressé depuis lors, mais du moins, les voici arrêtés. D'autre part, un groupe d'élèves, sous la direction de quelques professeurs, a étudié le fonctionnement de cet original cadran solaire et a repéré tous les renseignements (ils sont nombreux et très variés) qu'il peut donner et comment on doit les lire. Des visites commentées sont organisées et une brochure explicative a été éditée, qu'on peut se

procurer dans les librairies grenobloises. Enfin, la restauration des peintures est envisagée, non seulement pour remplacer les manques, mais pour faire disparaître des retouches assez grossières du début de notre siècle et voir réapparaître les couleurs et la facture d'origine.

Lors de l'inauguration de l'horloge, à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister, nous avons pu voir aussi une merveilleuse maquette de la maison du XVIII<sup>e</sup> siècle qui fait l'angle de la place Notre-Dame et de la rue Brocherie (Pharmacie Rivière). Cet ouvrage de grandes dimensions, est d'une précision et d'une qualité étourdissantes et représente l'état originel de l'édifice. Chaque pierre a été mesurée et reproduite, toutes les tuiles du toit comptées... On souhaite vivement qu'un tel chef-d'œuvre, au sens ancien et fort du mot, soit exposé au public, par exemple à la Maison du Tourisme et acquis ensuite par le Musée Dauphinois dont il constituerait certainement un beau fleuron.

R. BORNECQUE.

---

Les jeunes nous révèlent les anciens, et Herbeys, avec son église « rafraîchie », devient un centre d'intérêt, Claude Magnan nous l'a fait découvrir dans « Les Affiches ».

Le peintre inconnu, et néanmoins prestigieux, qui la décora, est peut-être venu d'Italie, comme ceux qui ont décoré la chapelle des Deux-Alpes, les maisons de Chirens et d'autres lieux. Celui d'Herbeys, excellent dans le trompe-l'œil, était un maître, qui nous a laissé la tour du Château des Evêques, tout entière en trompe-l'œil à l'intérieur, avec ses perspectives de portes et de galeries, puis la décoration de la petite église, qui remplaça la chapelle du château, aussi au XVII<sup>e</sup> siècle.

Retouchée à la détrempe, le plus difficile, nous dit Yves Deshairs, le maître d'œuvre, fut de retrouver les couleurs aussi justes que l'original. Mais encore, comme en la fidélité des motifs, les élèves des Beaux-Arts, dans son exactitude, ont fait un fier travail. Les habitants d'Herbeys, qui a son « Comité de Sauvegarde », comme nous, la Commission Paroissiale, avec M<sup>me</sup> de Pazzis, M<sup>me</sup> Laurent, M<sup>me</sup> Bortolotti, M. Gueguen, tous restent reconnaissants aux élèves des Beaux-Arts, Isabelle Portal, Anne-Marie Lecomte, Régine Vieux et Jacques Ardat et à leur professeur André Nanquette.

C'est toute cette association qui a redonné vie à cette modeste église, cœur vivant de la région. Nous l'avons visitée en même temps que le Château, et nous avons remarqué les deux tableaux qui ornent les transepts, et qui sont du XVII<sup>e</sup> ; mais d'une tout autre manière que la décoration des murs. Ces tableaux seront restaurés, en leur temps, par des spécialistes, et les Monuments Historiques les protègent.

Mais il faut féliciter ceux qui ont donné le « coup de pouce » financier au travail, en créant une brocante à laquelle participèrent tous les habitants d'Herbeys et des environs ; organisée par M<sup>me</sup> de Pazzis, M<sup>me</sup> Laurent, M. Gueguen, ce fut une réussite.

Ainsi, le décor en trompe-l'œil, effacé pendant des centaines d'années, est-il revenu au jour, soulignant

## une église ressuscitée

le triomphe des arcades, dressées en pilastres autour des autels, éclairant de bleu et or la voûte du chœur. Et si la tribune est d'une époque plus tardive, elle étale avec son charme le médaillon des instruments de musique, évoquant la chorale qui vibrait sans doute dans ces lieux.

Trois jeunes ont vécu là en permanence, et le travail fut fait avec ardeur, compétence et confiance.

Il reste encore le mobilier à traiter, à réintégrer et à rénover. Pour les bancs, M. Gueguen a trouvé la solution, et on pourra assister à Noël dans une église meublée. Les deux marches d'accès au chœur sont à refaire, les grilles entourant les fonts baptismaux seront conservées, en leur redonnant le ton lié à l'époque. Les confessionnaux seront, en partie, restaurés « pour mémoire » ; par exemple, en ornant le mur d'une de leurs portes, avec les images que tant d'yeux ont contemplées.

Et que les yeux de tous soient heureux de voir cette œuvre collective : celle du travail bien fait, heureusement fait.

M.-H. FOIX.

---

## les livres et nous

Connaissance des Arts, cette intéressante revue, prépare une étude sélective des « Châteaux de l'Europe ». C'est un voyage inédit qui nous permet de visiter dix-huit châteaux « où l'histoire le dispute à la légende ». « Un château », y lit-on, selon Furetière, « est une place fortifiée par l'art ou par la nature, demeures féodales, seigneuriales ou royales », lieu d'un fait historique. Toutes nous font reconnaître cette « patience des pierres », que nous admirons toujours en les visitant, dans la réalité ou dans la reproduction sur le papier ! De la meilleure qualité ! Comme le sera celui de ce numéro spécial de la Revue.

M.-H. FOIX.

## Nos bornes anciennes

Madame Guerry a remarqué, à la suite de notre article sur les bornes des routes, certains de ces « petits monuments ». Elle les décrit :

Vous avez sans doute remarqué sur nos routes de ces belles bornes monobloc, toutes numérotées, et qui servaient à délimiter les charges d'entretien de chaque agglomération (elles existaient sous la royauté et Napoléon a eu la sagesse de les reprendre).

Vers Les Craponoz, l'une d'elles, portant le n° 16, bascule actuellement dans les champs en contrebas. L'inscription indique que « entre les bornes 16 et 17 la distance est de 939 toises et dépend de l'entretien de Bernin ».

Une autre, à l'entrée de St-Nazaire-les-Eymes, porte le n° 14. Jusqu'à la borne 15, il y a 277 toises. Une de ces bornes est intégrée au Musée Dauphinois, dans la cour de Ste-Marie-d'En-Haut ; une autre

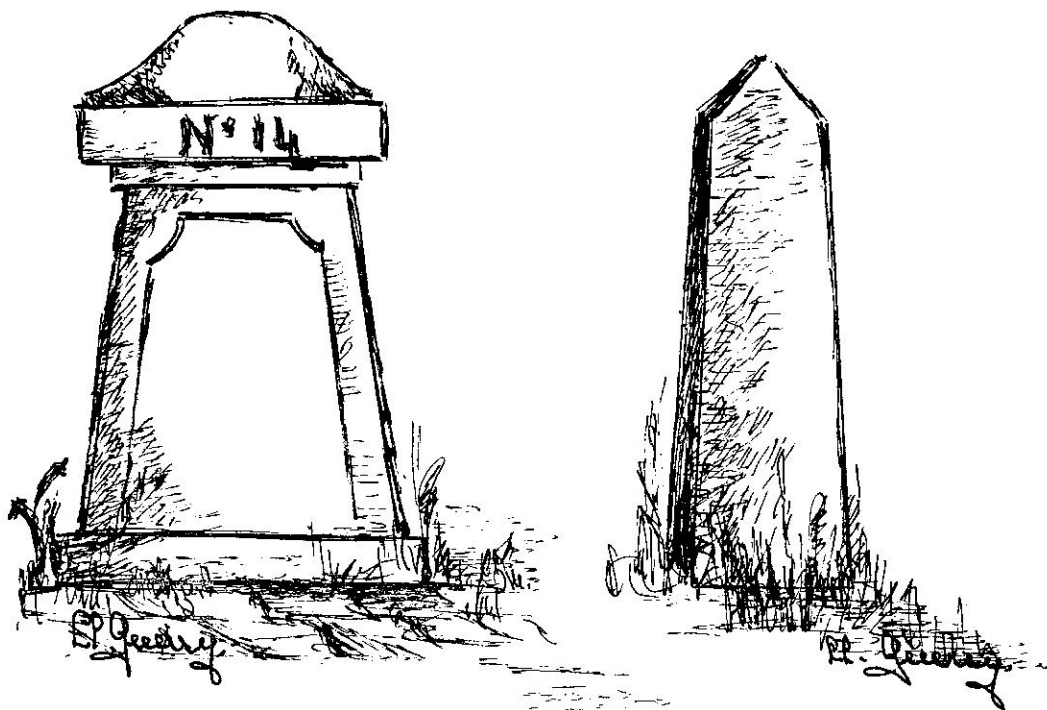
est sur l'avenue de l'Eygala, à La Tronche, à hauteur de l'avenue de la Foix.

En connaissez-vous d'autres ? Vous nous ferez plaisir en les faisant connaître au Comité.

Entre les villages de St-Nazaire et de Bernin, j'ai découvert aussi une borne étroite et haute, dont vous voyez le dessin ci-joint : sur un côté, j'ai pu lire : « St Martin de Miserere 600 To » ; sur un autre côté : « XX UIBRS 730 To » ; sur la façade, tout est illisible. S'agissait-il de délimiter les possessions du prieuré de St-Martin, à Montbonnot ?

Nous ajouterons déjà quatre bornes dont s'enorgueillit St-Egrève ; deux nous donnent quelques inquiétudes, car elles se trouvent au bord de la route St-Egrève - Grenoble, l'une à côté d'un garage, l'autre près de la Maison Barnave, où le passage des véhicules est assez intense ; une quatrième est à Prédieu. Est-ce une garantie suffisante de les « savoir reconnues » ?

M.-H. FOIX et C. GUERRY.



Notez dès aujourd'hui cette date : **JEUDI 7 FEVRIER 1985, à 18 heures**

### **Assemblée Générale**

du Comité de Sauvegarde, Maison du Tourisme (1<sup>er</sup> étage)

Tous les adhérents sont concernés : pour entendre et discuter les comptes rendus moral et financier, pour participer à l'élaboration du programme d'activité pour l'année.

**Si malgré tout vous ne pouvez venir, pensez à envoyer la procuration ci-dessous** (en la recopiant si vous ne voulez pas mutiler votre Bulletin).

#### **PROCURATION**

Je soussigné ..... membre du Comité de Sauvegarde  
du Vieux Grenoble, demurant .....  
donne pouvoir pour me représenter et voter en mes lieu et place à M .....  
à l'A.G. du 7 février 1985. Signature

# A propos de la corvée des chemins

L'article qu'on vient de lire évoque la corvée des chemins. Il s'agissait d'un impôt en nature à la charge des paysans qui devaient à la collectivité un certain nombre de jours de travail pour l'entretien des routes et des chemins. Mais le fonctionnement de cette contribution était lourd et peu satisfaisant. On se rappelle le bûcheron de La Fontaine :

« ... le créancier et la corvée  
Lui font d'un malheureux la peinture achevée ! »

Le Contrôleur Général Orry (l'équivalent d'un ministre de l'économie et des finances, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, de la marine et des travaux publics, etc.) institua, en 1738, la Corvée Royale. On distinguait cinq catégories d'itinéraires : les grandes routes et les routes (partant de Paris), les grands chemins (par exemple les voies partant de Grenoble vers Lyon, Chambéry et Gap), les chemins royaux et enfin les chemins de traverse (nos chemins vicinaux). Routes et chemins furent divisés en sections attribuées aux paroisses du voisinage (distance maximale, 3 lieues, environ 12 kilomètres). Les hommes de 16 à 60 ans sont requis, mais peuvent se faire remplacer par des femmes et des enfants. Les travailleurs apportent outils, attelages et charrettes. Ils sont commandés par des sous-ingénieurs dotés de grands pouvoirs, les sanctions étant exécutées par la maréchaussée.

Le grand défaut de la corvée fut celui de toutes les institutions fiscales de l'Ancien Régime : le grand nombre d'exemptions accordées sans justification autre que le jeu des influences (un peu comme aujourd'hui les employés de certaines entreprises nationalisées jouissent d'avantages exorbitants que n'expliquent pas les services rendus). Cette réserve admise, le résultat de l'institution fut très satisfaisant, grâce aussi à l'excellent encadrement exercé par les ingénieurs des Ponts et Chaussées, corps particulièrement compétent, formé dans une école spéciale créée par Trudaine en 1747. Si bien que le fameux voyageur anglais Young pouvait écrire en 1789 : « Si les Français n'ont pas d'agriculture à nous montrer (ce qui est excessif !), ils ont de grandes routes ».

R. BORNECQUE.

## Bibliographie

# LA FRANCE DE VAUBAN

par Robert BORNECQUE

Alliance de l'utilité et de la beauté, M. Bornecque nous met sous les yeux l'œuvre de cet extraordinaire architecte, qu'il a si bien compris. Nous ne pouvons plus ignorer, ayant lu ce livre, qui était réellement Vauban, et le titre nous rappelle que « la France de Vauban » était plus grande qu'aujourd'hui, et que certains de ses ouvrages se trouvent actuellement en dehors de nos frontières.

Nous voyons ici l'ordonnance d'une architecture militaire toujours appropriée aux lieux et mariée au ciel et à la nature environnants.

C'est pourquoi les habitants de St-Malo ont reconstruit pierre à pierre exactement la ville dans ses défenses que la dernière guerre avait détruite. De plus, les belles photos illustrent ces lieux, si divers. Et M. Bornecque nous a fait connaître l'homme, « qui voyageait à travers la France en travaillant dans sa chaise, quand il ne pouvait plus voyager à cheval ».

On le connaît comme un ami, en plus de la reconnaissance que l'on doit au créateur qui construisit avec le Roi une France forte qu'ils nous ont transmise.

Les claires descriptions de l'art militaire feraient pénétrer ces termes jusque dans la légèreté de nos cerveaux féminins. Avec ces textes illustrés de magnifiques photos et de justes dessins, nous comprenons comment ces ouvrages sont exactement adaptés aux nécessités locales, et, peut-on dire, déjà nationales.

Ce livre, pour l'anniversaire de Vauban, rappelle tout ceci, et les œuvres du génial architecte ont été en partie restaurées, en cette année.

Discrètement, la couverture, au dos du livre, nous apprend en deux lignes que notre Président a reçu le Grand Prix du Tourisme en 1972 pour son livre « Le Dauphiné » et que l'album « Les Alpes », dont nous connaissons la documentation si profonde et le vaste intérêt, fut couronné par l'Académie Française en 1975.

M.-H. FOIX.

## Vie de l'Association

**ADRESSE :** Maison du Tourisme, rue de la République

**COTISATION :** 50 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

**PERMANENCES :** Mardi 16 h à 18 h

**PROJETS :** MERCREDI 5 DECEMBRE, 18 h : Grande salle de la Maison du Tourisme, Projection-concours de diapositives sur des détails de Grenoble et des environs à identifier. Prix aux meilleures réponses.

**JEUDI 17 JANVIER, 18 h :** Grande salle de la Maison du Tourisme :

— Montage de diapositives sur « Les Ponts », par M. Lucien SAGE.

— De quelques ponts peu ordinaires du XVIII<sup>e</sup> siècle (projection), par Robert BORNECQUE.

**JEUDI 7 FEVRIER :** Assemblée Générale. Chacun doit y être présent ou s'y faire représenter (formule de pouvoir au dos).